



FICHE D'INSCRIPTION UNIQUE

Année 2019/2020

Périscolaire (7h30/8h50 – 12h00/13h50 – 17h00/19h)
Extrascolaire (Mercredis/Vacances) – (7h30-18h30)
 enfancejeunesse@villeneuvedelarahoe.fr 04.68.55.83.09 / 06.26.31.23.80

PERMANENCES INSCRIPTIONS

Service Enfance Jeunesse 1 avenue du Roussillon
 10-12h 14-19h du lundi au mercredi et 10-12h 14-18h le jeudi et le vendredi

PERISCOLAIRE / EXTRASCOLAIRE / MERCREDIS 2019/2020

(Lettres majuscules)
NOM DE L'ENFANT : **PRENOM** :
DATE DE NAISSANCE :
N° Police assurance : **Nom Assureur** :
Situation Familiale : Célibataire Mariés Pacés Concubinage Divorcés Séparés
Garde : Père Mère Alternée Autre :
N° CAF/MSA (obligatoire) : **N° de sécu** :

Section
 Maternelle : PS - MS - GS
 Primaire : CP - CE1 - CE2
 CM1 - CM2
 Cochez le niveau de classe de votre enfant

RESPONSABLE 1 Facture

NOM PRENOM
 ADRESSE
 Code postal Ville
 Téléphone : Portable :
 Courriel :
 Employeur :
 Téléphone : Portable :

RESPONSABLE 2 Facture

NOM PRENOM
 ADRESSE
 Code postal Ville
 Téléphone : Portable :
 Courriel :
 Employeur :
 Téléphone : Portable :

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT AUTRES QUE LES PARENTS

Nom:.....Téléphone :Portable :
 Nom:.....Téléphone :Portable :
 Nom:.....Téléphone :Portable :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME EN L'ABSENCE DES PARENTS (injoignables)

Nom:.....Téléphone :Portable :

L'ENFANT PEUT QUITTER SEUL LE PERISCOLAIRE ET L'EXTRASCOLAIRE : OUI NON
 Si oui jour et heure :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- Fiche annuelle d'inscription dûment remplie
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Fiche sanitaire de liaison dûment remplie (voir verso)
- Copies du carnet de vaccination OBLIGATOIRE

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES POUR LE PÉRISCOLAIRE

- Autorisation de prélèvement (si vous optez pour le prélèvement automatique) et RIB obligatoire
- Attestation de travail ou dernier bulletin de salaire des deux parents
- Règlement du 1^{er} trimestre périscolaire (garderie matin/midi/soir)

PERISCOLAIRE	PERIODE 1	PERIODE 2	PERIODE 3	PERIODE 4	PERIODE 5
PRELEVEMENT					

Le service PERISCOLAIRE est proposé exclusivement aux parents dont l'activité professionnelle ne permet pas d'assurer la prise en charge de leur enfant pendant les temps périscolaires. Il est proposé sous forme de forfait, soit au ticket. Le forfait permet une mensualité identique malgré la différence de semaine dans une période. Les mensualités du forfait sont calculées sur la totalité de l'année scolaire est divisé en 5 périodes. Le règlement de chaque mensualité se fait par anticipation, par prélèvement ou par chèque bancaire, carte bancaire ou espèces.

Cochez la case : **PRÉLÈVEMENT** : OUI NON

Cadre réservé à l'administration :

: 26.00€ (un enfant) 24.00€ (deux enfants et +) 22.00€ QF < 801 (par enfant) 15.00 € (10 entrées)

A U T O R I S A T I O N D E P R E L E V E M E N T

de participation à la garderie

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si la situation le permet les prélèvements de participation à la garderie. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :
Adresse :

DESIGNATION DU CREANCIER

TRESOR PUBLIC

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB

DATE :

Signature du titulaire du compte à débiter :

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

INSTRUCTION A LIRE ATTENTIVEMENT :

- Compléter les parties de l'autorisation de prélèvement.
- Joindre obligatoirement un relevé d'Identité Bancaire et le règlement du premier mois d'inscription.

INSCRIPTION PERISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE

(Lettres majuscules)

NOM DE L'ENFANT : **PRENOM** :

DATE DE NAISSANCE : **N° CAF/ MSA (obligatoire)** : **Classe** :

RESPONSABLE 1

Facture

Nom

Prénom

Téléphone : Portable :

Téléphone du travail :

RESPONSABLE 2

Facture

Nom

Prénom

Téléphone : Portable :

Téléphone du travail :

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT AUTRES QUE LES PARENTS

Nom:.....Téléphone :.....Portable :.....

Nom:.....Téléphone :.....Portable :.....

PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME EN L'ABSENCE DES PARENTS (injoignables)

Nom:.....Téléphone :.....Portable :.....

PÉRISCOLAIRE

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

7H30/8H50

12h00/13h50

17h00/19h00

Temps cantine

INFORMATION :

Les paiements s'effectuent au début de chaque période et s'étendent de vacances à vacances soit 5 périodes (voir calendrier)
Mis à part le premier, les paiements seront effectués en fin de période pour celle qui suit.

Cadre réservé à l'administration :

1 enfant : 26.00€ /période. 2 enfant et + : 24.00€ /période/enfant.

1 enfant : 130.00€ /an. 2 enfant et + : 120.00€ /an/enfant.

1 enfant QF CAF < 801 : 22.00€ / période /enfant. 110.00€ /an/enfant.

1 enfant au ticket : 15.00€ /10 entrées.

INSCRIPTION DES MERCREDIS à l'année

Tarifs vacances scolaires et mercredis de 7 € à 15 € en fonction du quotient familial de la CAF.

Je souhaite inscrire mon enfant les mercredis :

: MERCREDIS JOURNEES 7h30-18h30 : MERCREDIS 7H30/12H : MERCREDIS 7H30/13H30

CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ARTICLE L227-5

Le code de l'action sociale et des familles par lequel les Accueils de Loisirs sont régies, nous impose de rappeler aux responsables légaux (des mineurs) de l'intérêt de **souscrire un contrat d'assurance adapté aux activités périscolaires et extrascolaires.**

La rédaction de la fiche d'inscription à vocation de prise en compte de cette information de votre part.

REGLEMENT INTERIEUR (joint par email)

Je soussigné (s) : _____ **responsable (s) légal (aux)de**
L'enfant _____ **déclare (nt) avoir pris connaissance du règlement**
intérieur de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire.

Villeneuve De La Raho, le _____ **Signature (s)**

